

DÉLINQUANCE ENVIRONNEMENTALE : RETOUR SUR UNE ACTION COUP DE POING EN ÎLE-DE-FRANCE

Le 26 novembre 2024, plus de 60 agents de l'État ont débarqué dans une zone d'activité de l'Essonne. Une première opération d'envergure menée dans le cadre du comité opérationnel de lutte contre la délinquance environnementale.



© Syage Les agents du Syage, le syndicat des eaux, ont vérifié la conformité des réseaux d'assainissement.

« Il s'agissait d'une première, mais elle a été très prolifique », explique Jérôme Valet, coordonnateur, inspecteur de l'environnement, dans l'unité départementale de l'Essonne de la Driat (1). Cette première, c'est l'action coup de poing menée le 26 novembre 2024 par une soixantaine d'agents de l'État et d'établissements publics, auxquels se sont joints des agents du syndicat des eaux et de la commune, pour mener une vaste opération de contrôle sur la zone d'activité de la fosse Montalbot, à Vigneux-sur-Seine (Essonne), située à environ 17 km au sud-est de Paris.

Cette action a été menée dans le cadre du comité opérationnel de lutte contre la délinquance environnementale (Colden) de l'Essonne. Ces [instances, instituées](#) par un décret du 13 septembre 2023 et présidées par les procureurs de la République, ont [pour mission](#) d'assurer la coordination opérationnelle entre les parquets, les services d'enquête et les autorités administratives compétentes en matière de lutte contre les atteintes à l'environnement. Elles se mettent peu à peu en place dans chaque département à travers toute la France. En Île-de-France, le [Colden de Paris](#) a vu le jour en mai dernier tandis que ceux des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise ont été créés il y a un an, et ceux de Seine-et-Marne et des Yvelines il y a quelques semaines. En tout état de cause, « c'est la première intervention aussi massive dans le cadre des Colden en grande couronne [de l'agglomération parisienne] », indique la Driat.

Frapper fort

Car, comme le rappelle cette dernière, le rôle des Colden est de « *frapper fort pour enrayer les atteintes à l'environnement* ». En l'occurrence, quelque 80 agents des services de l'État (Driat, DDTP (2), DGCCRF (3)), d'établissements publics (ARS (4), OFB), de l'Urssaf, des pompiers, de la police nationale, de la police municipale de Vigneux-sur-Seine, du syndicat des eaux (Syage) et de ses entreprises prestataires (Suez, PCM), ont débarqué à 9 heures du matin, sous l'autorité du procureur, dans cette zone connue pour être un point noir environnemental, avec

des remblais, des activités et des constructions illégales à proximité du site inscrit des rives de Seine. La zone a été bouclée, avec la fermeture des deux issues de la rue principale la traversant, les forces de l'ordre sécurisant les lieux et assurant les contrôles, assistées de drones.

Les constats opérés par les agents sont à la hauteur des craintes ayant motivé le choix de cette zone. « *Des tas de déchets jonchent les trottoirs et la chaussée, ainsi que de nombreux véhicules épaves. Les odeurs d'hydrocarbures émanent de partout. Des irisations sont visibles au niveau de certains regards, indiquant des traces de pollution* », rapporte la Driat. Les agents du Syage, quant à eux, ont soulevé les regards en fonte et procédé au contrôle de conformité des réseaux d'assainissement. Ils ont vérifié les écoulements avec de la fluorescéine et effectué des prélèvements dans les réseaux et dans le milieu naturel.

« L'une des forces de l'opération réside dans la coordination des actions judiciaires et administratives » Driat « *Dans l'après-midi, un pompage de la petite fosse Montalbot (5) a été effectué pour la dépolluer des hydrocarbures et déchets retenus par le barrage flottant posé en permanence. Une hydrocureuse a nettoyé les résidus d'hydrocarbures et de graisses sur la chaussée. Et une partie des déchets a été retirée des trottoirs* », relate le Syage. Une opération de dépollution qui se chiffre à près de 70 000 euros et qui est loin d'être la première pour le syndicat, qui indique avoir effectué six interventions en 2023 pour traiter les pollutions dans ce territoire fragile, compte tenu du projet de reconquête du lac Montalbot classé « espace naturel sensible » (ENS), à proximité immédiate de la zone d'activité, et des projets de baignade en Seine.

Coordination des actions judiciaires et administratives

« *L'une des forces de l'opération réside dans la coordination des actions judiciaires et administratives*, explique la Driat. *Présents sur place, les officiers de police judiciaire (OPJ) constatent en direct les infractions : traces d'hydrocarbures, dépôts sauvages, non-conformité des réseaux d'assainissement... Ce constat immédiat permet d'engager des mesures pénales et administratives (contraventions, fermeture temporaire ou définitive de l'activité, mise en demeure de réaliser des dépollutions...).* Cette approche, qui combine expertise environnementale et action judiciaire, optimise les résultats pour agir rapidement et dissuader durablement les comportements illégaux. »

Dans le cadre de cette opération, 17 établissements ont été contrôlés, le 26 novembre mais aussi lors d'un second contrôle effectué le 17 décembre qui visait les activités fermées lors du premier contrôle. Sur ces 17 établissements, quatre étaient des installations classées (ICPE), dont l'une était inconnue des inspecteurs de l'environnement. Une casse auto connue va faire l'objet de deux procès-verbaux (PV), de délit et de contravention, pour non-respect de son arrêté préfectoral, mauvaise dépollution des véhicules hors d'usage (VHU) et pollution des milieux, détaille l'inspecteur de l'environnement Jérôme Valet. Un ferrailleur va faire l'objet d'un PV de délit pour non-respect d'une mise en demeure et pollution des milieux. La casse auto illégale va faire l'objet d'un PV de délit et d'une suspension. Un site de logistique va faire l'objet d'une mise en demeure relative à une cessation d'activité non déclarée. Deux garages auto non classés ICPE seront également visés par des PV de contravention et de délit, tandis que six autres établissements non ICPE vont faire l'objet d'un simple rappel à la réglementation.

Car, outre le respect de la réglementation des installations classées, les agents ont également contrôlé le respect de la police de l'eau et de la prévention des inondations (le site se trouvant en zone PPRi (6)), la prévention de la pollution des milieux, ou encore la réglementation des sites inscrits. Et, au-delà de l'environnement, ce type d'opérations permet également de constater des non-conformités et infractions à de nombreuses autres réglementations qui vont du travail dissimulé au blanchiment d'argent sale en passant par des obligations de quitter le territoire français (OQTF), ou des entorses à la réglementation des établissements recevant du public (ERP) ou au droit de la consommation.

Objectifs de contrôles mensuels

Et cette opération ne devrait pas restée isolée dans la mesure où les Colden se fixent des objectifs de contrôles mensuels, à l'instar des comités opérationnels départementaux anti-fraude (Codaf), même si des opérations d'une telle ampleur sont plus rares. En décembre, le Colden de l'Essonne a mené une deuxième opération, plus modeste, en zone rurale avec la gendarmerie, qui a abouti à la saisie de chardonnerets et des PV pour le dépôt de remblais en zones humides.

« *Les opérations portant sur le trafic de déchets devrait se multiplier, surtout à la suite du Grand-Paris et des Jeux olympiques durant lesquels pas mal de bons clients se sont faits connaître* », projette aujourd'hui Jérôme Valet.

- [1.](#) Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports
- [2.](#) Direction départementale de la protection des populations
- [3.](#) Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
- [4.](#) Agence régionale de santé
- [5.](#) Pièce d'eau située à l'extrémité nord du lac Montalbot
- [6.](#) Plan de prévention des risques d'inondation

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/delinquance-environnementale-operation-coup-de-poing-colden-fosse-montalbot-vigneux-sur-seine-essonne-45468.php4>